

France Travail : Les portraits sectoriels du Transport et de la Logistique

15 MAI 2024

- ➔ TRANSPORT DE VOYAGEURS
- ➔ TRANSPORT SANITAIRE
- ➔ TRANSPORT ROUTIER
- ➔ TRANSPORT DÉMÉNAGEMENT
- ➔ TRANSPORT URBAIN



France Travail a publié trois rapports détaillant les portraits sectoriels de la filière transport et logistique, mettant en lumière les profils des demandeurs d'emploi, les statistiques clés d'emploi et l'activité de chaque transport, ainsi que les défis et tendances du secteur en France. Avec près de 72 000 établissements et 1,6 million de salariés en 2022, ce secteur ne cesse de se développer, malgré une prédominance de petites et moyennes structures. Parmi eux, 53 600 établissements appartiennent au transport avec 94 200 offres d'emploi, tandis que la logistique compte 18 400 établissements et 575 700 salariés.

Le secteur du transport et de la logistique continue de jouer un rôle fondamental dans l'économie française, avec près de 72 000 établissements et 1,6 million de personnes employées à la fin de 2022, selon les données de l'URSSAF. Malgré une prédominance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises (PME), ce sont les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui sont les principaux moteurs économiques du secteur, représentant 79% de la valeur ajoutée et 70% des effectifs.

Le transport terrestre et par conduites est le principal contributeur à la valeur ajoutée du secteur, avec 46%, suivi par les services auxiliaires de transport (23%) et la poste et le courrier (10%). Le transport aérien et par eau complètent le tableau, assurant les 20% restants. De plus, le secteur se distingue comme le plus grand

employeur parmi les autres avec 61% des salariés du domaine et représente le principal investisseur avec 55% des investissements.

Malgré cela, le secteur fait face à des défis notables, notamment des difficultés de recrutement causées par un climat économique inflationniste. Ces obstacles imposent aux entreprises de renouveler leurs méthodes de recrutement et de proposer de nouvelles initiatives pour attirer les talents nécessaires à leurs croissances.

En réponse aux enjeux actuels, France Travail a mis en place des mesures proactives pour revaloriser le secteur. Parmi celles-ci, des accords-cadres nationaux ont été signés pour mieux orienter les demandeurs d'emploi vers les opportunités du secteur. Par ailleurs, l'organisation de la semaine nationale des métiers du transport et de la logistique est un exemple d'initiative visant à promouvoir ces carrières et à soutenir les entreprises dans leurs besoins en recrutement.

[Consulter le rapport sur le secteur du Transport et la logistique](#)

[Consulter le rapport sur les demandeurs d'emploi du secteur](#)

[Consulter le zoom sur les filières du transport et de la logistique](#)